

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 six mois, 14
 un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 11 Janvier 1868

BULLETIN.

Il y a encore des beaux jours pour l'Europe! M. de Bismark l'a dit et nous pouvons l'en croire. La parole d'un diplomate est chose sacrée. Mais il n'est pas inutile de bien préciser dans quelles circonstances a été faite cette grave déclaration qui réjouit si fort certains gens assez naïfs de leur naturel.

Ils étaient là quelques douzaines de gentilhommes allemands, banquetant après la chasse. Bismark, qui n'est pas seulement un fameux conquérant, mais aussi, paraît-il, un grand chasseur devant le Seigneur, Bismark en était. On but force vins du Rhin, et peut être aussi des vins de France. Les esprits s'échauffant, on parla batailles et l'homme d'Etat trouva l'occasion bonne pour s'amuser: « Messieurs, dit-il, nous avons assez des lauriers de Sadowa: éloignons le fantôme d'une guerre avec la France; c'est de la fantasmagorie! Bannissez donc toute inquiétude. »

Et sur le champ, Bismark fit télégraphier cela à l'Europe. Et ce que Bismark avait prévu est arrivé: il y a des gens qui ont pris la chose fort au sérieux; qui affirment que Bismark s'amende, car il dit ce qu'il pense! Ils oublient que la vérité ne se trouve jamais au fond du verre d'un diplomate et que la fraternelle entrevue de Gastein précéda Sadowa.

Il faudrait d'autres déclarations plus sérieuses que celles-là pour apaiser les inquiétudes des peuples et ranimer la confiance.

Ce qui n'est malheureusement pas de la « fantasmagorie », c'est d'abord la loi sur l'armée qui sera votée par le Corps législatif, malgré les bruits contraires qui ont couru, ainsi qu'on le verra dans notre correspondance particulière; c'est ensuite la mobilisation des troupes allemandes qui est toute préparée; ce sont encore les embarras que nous amènera la crise italienne. Et, à ce dernier propos, constatons les préparatifs que le parti d'action trame dans l'ombre, de concert, sans doute, avec le gouvernement italien. Cet accord ne date pas d'hier: il a toujours existé comme le prouvent les documents irréfutables récemment publiés. Voici ce qu'on écrit de Rome à la Liberté:

« Qu'on allégué ce qu'on voudra, qu'on présente obstinément la situation comme devant se résoudre diplomatiquement ou s'apaiser, je persiste à dire, et tous les hommes politiques en sont convaincus, que nous courons vers un conflit terrible; le gouvernement français est aussi persuadé que tout le monde de cette vérité, puisqu'il a encore ici un général du génie qui dirige les travaux de fortification que l'on exécute en ce moment, en hâte, autour de Rome et dans Rome. »

L'armée pontificale se prépare aussi; le nombre des zouaves s'élèvera bientôt à 24,000.

Tous les potentats de l'Europe semblent s'accorder sur un point: le mépris des traités. Le Czar vient de supprimer la dénomination de « royaume de Pologne ». Les cartes de l'Empire et les documents administratifs porteront désormais: « Province de la Vistule ». C'est l'achèvement officiel de l'œuvre moscovite.

On écrit pourtant de la Gallicie que l'Autriche, troublée et menacée par les intrigues russes, prépare sous main les

cadres d'une armée nationale polonaise, que le comité de Lemberg et le comité Gowchowski s'entendent, que tout est disposé pour exciter au besoin et protéger, dans ses héroïques efforts, une grande insurrection de la Pologne russe.

J. REBOUX.

Nous croyons savoir que la demande d'interpellation sur la crise industrielle ne sera déposée au Corps législatif qu'après la distribution des pièces, tableaux et documents relatifs au budget.

J. R.

QU'AVONS-NOUS GAGNÉ ET PERDU AU TRAITÉ DE COMMERCE?

Depuis 1860 jusqu'en 1866 (nous en exceptons la désastreuse année 1867), on remarque dans les chiffres du commerce d'importation et d'exportation une augmentation toujours croissante, que les partisans des traités de commerce font valoir avec complaisance.

Pour ne parler que de l'exportation, est-ce à dire, comme le croient beaucoup de personnes, que le traité de 1860 est la cause principale de l'augmentation que l'on signale? et cette augmentation n'aurait-elle pas eu lieu dans la même proportion, si l'on n'eût pas signé ce traité?

Nous laissons de côté tous les objets d'exportation, vins, produits agricoles, modes, bijouterie, articles Paris, etc., auxquels nous sommes étrangers; et nous voudrions surtout parler des tissus, qui sont justement les articles qui forment les plus gros chiffres, et dont les progrès ont été les plus sensibles.

En fait de tissus, la France n'exporte principalement que des tissus de soie, et des tissus de pure laine. — Les tissus de coton et les tissus mélangés de laine et de coton ne figurent à peu près que pour mémoire dans les tableaux d'exportation.

Sous l'influence des démonstrations libre-échangistes, on arriverait véritablement à croire que les progrès de l'exportation des soieries et des lainages étaient nuls ou de peu d'importance avant 1860, tandis qu'au contraire la progression était tout aussi rapide, surtout de 1850 à 1857, époque du plus bel épanouissement industriel qu'on eût jamais vu.

Ce n'est pas le traité de 1860 qui a imprimé une nouvelle impulsion aux affaires d'exportation; seulement *malgré ce traité* et grâce à la cherté du coton et à la décroissance dans l'emploi des tissus de coton, les tissus de soie et de laine furent demandés de plus en plus, les prix s'élevèrent, et le chiffre d'exportation augmenta d'un tiers. — Depuis un an que les tissus de coton ont repris leurs anciens prix, et leur place dans la consommation, l'exportation des soieries et des lainages subit une réaction visible, que l'épouvantable crise industrielle de 1867 n'a fait qu'accélérer.

Si le traité de 1860 n'avait pas existé, les étrangers n'auraient pas acheté un mètre de tissus français de moins qu'ils n'ont acheté depuis cette époque. Pourquoi? parce que les tissus qui s'exportent sont à peu près tous similaires dans les fabriques étrangères, parce que Lyon est sans rivaux dans la production de la plupart des genres de soieries, qu'Elkhœuf impose au monde entier ses draps et ses nouveautés pour pantalons et patelots, que Reims et la Picardie sont les seules fabriques qui fassent les mérinos, le reps et la popeline pure

laine. — Les traités ne nous ont amené aucun nouveau contingent d'acheteurs que nous n'eussions déjà par la force des choses.

Les Anglais, qui sont les principaux acheteurs de ces articles, un peu comme consommateurs, et beaucoup en leur qualité d'entrepôts de tous les marchés de l'univers, avaient depuis longtemps l'habitude de les acheter en France. — Dès avant le traité, ces articles entraient chez eux en franchise de droits, et le traité n'a rien fait pour augmenter l'importance de leur exportation.

Nous sommes donc fondés à dire que la France, en signant le traité de 1860, n'a rien gagné qu'elle n'eût déjà pour l'exportation de ses soieries et de ses lainages. — A-t-elle au moins gagné du côté de l'exportation de ses vins et des autres articles qui ont obtenu des dégrèvements de droits, et en faveur desquels le gouvernement a consenti à risquer le sacrifice d'une partie de l'industrie nationale? c'est aux intéressés à le dire, mais, d'après ce qu'on rapporte, ils se plaignent de n'avoir pas obtenu tous les résultats qu'ils espéraient.

Nous y avons bien gagné une chose, c'est la solidarité avec nos voisins quand les crises industrielles les désolent: en 1857-1858, l'Angleterre avait subi une crise aussi forte que celle que nous traversons, mais nous n'en avions pas ressenti les effets: — il en est autrement cette fois-ci: les fabricants anglais ont la liberté de nous inonder de leurs produits, que le besoin d'argent leur fait vendre à tout prix, pendant que nos fabricants ferment leurs usines. C'est peut-être très chevaleresque de la part des Français d'aller ainsi au secours de leurs voisins en détresse, mais à coup sûr c'est peu sensé.

Maintenant, qu'est-ce que la France a perdu au traité de 1860?

Nous ne parlerons pas des fils et des tissus de coton: il suffit d'écouter à cet égard les plaintes des industriels de Mulhouse, Rouen, Lille, Amiens, etc.

Nous ne signalerons que les tissus unis mélangés de laine et de coton, dans la fabrication desquels les Anglais sont passés maîtres, et que notre fabrique de Roubaix était arrivée à produire dans de bonnes conditions pour la valeur de quelques centaines de millions par an, qu'elle écoulait sur le marché français.

Les Anglais en avaient introduit, ou plutôt déclaré (ce qui n'est pas la même chose) pour 21 millions de francs dans le second semestre de 1866, et pour le même chiffre dans le premier semestre de 1867: seulement comme les prix avaient baissé, il y avait progression sensible pour la quantité. — En supposant qu'ils en aient seulement introduit pour le même chiffre dans le second semestre 1867, (et on dit qu'il sera surpassé) comme les tissus ont subi une forte baisse de plus de 50 p. 00, il faudrait estimer qu'ils ont presque doublé leur importation en un an, sinon sous le rapport du chiffre, du moins sous le rapport de la quantité. — C'est la moitié de ce qui se fabriquait à Roubaix.

La fabrication de ces articles mélangés occupe la majeure partie de l'industrie de Roubaix; aussi, est-ce une industrie ruinée si on ne la soutient pas contre une pareille concurrence.

La métallurgie est, dit-on, dans une position aussi déplorable: on n'entend parler que d'établissements qui ferment ou suspendent. M. Schneider avait cependant

annoncé pompeusement l'an dernier, en plein Corps législatif, que son établissement du Creuzot venait de recevoir une commande de locomotives pour l'exportation. — Est-il vrai, comme on le prétend, que cette commande lui avait été remise par une Compagnie de chemin de fer anglais, à qui aucune maison anglaise n'avait voulu fournir, et qui serait depuis tombée en déconfiture avant d'avoir payé ces fameuses locomotives? Nous espérons que c'est un faux bruit, mais M. Schneider devrait bien déclarer de nouveau s'il croit qu'il y a vraiment lieu pour la métallurgie française de compter recevoir un jour des commandes sérieuses à l'exportation.

Si la France n'a rien gagné au traité de commerce, on peut donc dire qu'elle y perd largement, et qu'elle a fait un vrai marché de dupe.

J. REBOUX.

LA LOI MILITAIRE AU CORPS LÉGISLATIF.

Il faut encourager les familles nombreuses; elles deviennent malheureusement trop rares! Ce cri de la conscience, justement alarmée par le progrès de la dépopulation, méritait d'être accueilli. Il s'agit, en effet, de remédier aux anomalies de la loi existante qui, tout en voulant rendre moins lourd l'impôt du sang et laisser au foyer une part de la génération que reclame l'armée, inclinent en fait jusqu'ici du côté du service plus que du côté de la famille. Un amendement présenté en ce sens a été pris en considération: c'est un acte de justice dont l'initiative revient au regrettable et regretté M. Des Rotours, enlevé subitement à l'estime de ses collègues et à l'affection des siens. L'opinion publique s'associera aux paroles d'émotion sympathique prononcées par M. Lambrecht, comme à l'intention généreuse et équitable qui a décidé le vote de la majorité.

Il nous sera permis, en revanche, — et cela sans compte-rendu parallèle ni parasite — de considérer comme peu justifiable le rejet de l'amendement chaleureusement soutenu par M. Louvet. Il suffit de lire avec le soin qu'elle requiert toute la discussion qui s'est élevée à ce sujet. Il en ressort manifestement pour nous que le point de départ du service au mois de janvier était infiniment supérieur à l'incorporation au mois de juillet. De fait, le fardeau s'aggrave, et nous ne saurions nous rendre aux motifs qu'on a invoqués pour cette aggravation.

Nous aurions souhaité aussi que l'amendement de M. le marquis d'Andelarre, tendant à accorder un franc de secours quotidien aux femmes des jeunes soldats de la réserve appelés sous le drapeau, eût été adopté. Il était d'une équité parfaite.

M. d'Andelarre aura du moins l'honneur de l'avoir présenté.

(Union) Henri de Riancey.

LA POLITIQUE FRANÇAISE ET LES ANGLAIS.

Nous extrayons le passage suivant d'une correspondance de Londres adressée au Journal la Finance:

« Vous avez probablement lu dans les journaux anglais, que, depuis quelque temps, notamment depuis les quelques jours qui ont précédé immédiatement le 7 janvier, il régnait de l'inquiétude au Stock-Exchange, au sujet de la teneur du discours que l'Empereur des Français allait prononcer sous peu d'heures. Comme je le disais tout cela. Ce qu'il y avait au Stock-Exchange, c'était de la curiosité, non de l'inquiétude. On savait et on sait pertinemment ici qu'il n'y a pas lieu pour le moment d'être inquiet de ce qui peut se dire aux Tuileries; et si l'on affecte de croire le contraire c'est uniquement parce que. Dans les mêmes circonstances je veux dire, si les rôles étaient interver-

lis, les journaux français ne manqueraient pas de proclamer sur les toits, sinon la décadence, du moins les embarras de l'Angleterre.

« Les journaux anglais, les yeux tournés sur la France, affectent de ne rien voir de tout cela. Pour eux la France de 1868 est la même que celle de 1858. Ils s'ingénieront à le faire croire et ils continueront de parler de la haute sagesse de Paul et du profond génie de Pierre, tout en n'en croyant un mot; ils s'efforceront de persuader à un rival affaibli qu'il n'est point affaibli du tout afin qu'il s'affaiblisse davantage. Par cette raison donc, ils feignent de penser que l'Empereur allait donner avec M. de Goltz une nouvelle édition de la scène qui fut jouée le 1^{er} janvier 1859 avec M. de Hubner, bien qu'ils sachent que la France, ou si vous voulez, l'Empereur qui est tout, ne le puisse pas, le voudrait-il. Ce manège de notre presse britannique ne trompe personne ici, parce que le patriotisme nous rend roisés, mais il réussit fort bien avec la presse française, si fine et si spirituelle.

« Le nombre des naïfs et des niais, qui croyaient au Stock-Exchange au déchaînement de la foudre, place du Carrousel, était donc, je puis vous l'assurer, insignifiant sinon nul.

« Dans ces dispositions, le silence, l'espèce de mystère qui a entouré la venue au monde du fameux discours, n'a été que le motif d'une satisfaction allant jusqu'au rire.

« Ah! comme tout irait bien si l'on pouvait être sûr que la France est persuadée que la Prusse est sans ambition et l'Italie sans traîtrise. La joie du Stock-Exchange et du monde des affaires, se calme à cette pensée, et à la vue des lois militaires qui se voient, l'on comprend qu'il se prépare quelque chose de nouveau. Le Stock-Exchange craint que la France ne veuille faire un effort suprême pour se tirer du bourbier où l'a jeté le profond génie de Pierre et la haute sagesse de Paul et les organes politiques et financiers continuent de compter sur la sagacité bien connue de l'Empereur des Français pour sauver ses sujets des entraînements auxquels pourrait les livrer un patriotisme exagéré ou mal entendu.

« Si l'on s'égaie donc, en petit comité, de la situation présente de la France, on est moins joyeux quand on regarde à deux ou trois mois plus loin et vous pensez bien qu'avec ce sentiment les affaires industrielles, commerciales et financières ne courent guères le risque de prospérer.

« L'Angleterre qui, depuis une dizaine d'années, perd dans la dernière semaine de décembre, l'appétit et le sommeil, a cette fois-ci goûté quelque repos et mieux digéré. Il n'a pas dépendu d'elle qu'elle n'ait dormi sur ses deux oreilles, mais des fétians.

« Ces fétians lui donnent le cauchemar. Il est facile de s'en convaincre aux résolutions qui éclatent dans les journaux: extermination générale. C'est toujours comme cela que l'Angleterre a entendue la réparation à l'égard de l'Irlande et elle s'étonne que les Irlandais ne l'aient guères! »

Pour extrait: J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix

Paris, 9 janvier.

Je dois vous signaler un fait ou plutôt un bruit qui court: vous savez que la semaine dernière tout le monde disait: quoique la loi militaire soit considérée comme un lourd fardeau imposé au pays, il n'est pas douteux qu'elle soit votée. Voilà qu'aujourd'hui, j'entends dire que la certitude n'est plus la même: des doutes surgissent; des personnes de toutes dévouées au gouvernement disent: la loi pourrait bien ne pas être votée par la Chambre; à la Bourse, on faisait courir le bruit que le gouvernement allait retirer le projet de loi et qu'il demanderait un contingent annuel de 150,000 hommes. La Bourse montait sur ce bruit, et nous en sommes surpris. On pourrait expliquer de deux manières le retrait de la loi par